
FAITS SAILLANTS DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMC

Compte rendu des réunions du 30 avril et du 1^{er} mai 2023

Le Conseil d'administration de l'AMC (le « [Conseil d'administration](#) ») s'est réuni en personne le 30 avril et le 1^{er} mai 2023 pour obtenir des nouvelles et faire avancer plusieurs de ses initiatives stratégiques prioritaires, notamment pour approuver l'objectif de l'AMC axé sur la santé des Autochtones et pour recevoir plusieurs rapports de fin d'exercice de la direction, dont les états financiers. Voici les faits saillants des réunions.

Nouvelles présidentielles

Le D^r Alika Lafontaine, président de l'AMC, la D^{re} Katharine Smart, présidente sortante, et la D^{re} Kathleen Ross, présidente désignée, ont fait le point sur leur travail. La contribution du D^r Jean-Joseph Condé, porte-parole francophone de l'AMC, a également été soulignée.

Bilan périodique sur la stratégie *Retombées 2040* de l'AMC

Le Conseil d'administration a été mis au courant des progrès réalisés à l'égard de chacune des [initiatives stratégiques prioritaires de l'AMC](#) depuis sa dernière réunion, en février 2023. En regard de ces initiatives, l'équipe de direction de l'AMC a présenté les travaux en cours suivants :

Alliance avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis pour la santé des Autochtones

Approbation de l'objectif axé sur la santé des Autochtones

- Les membres du Cercle d'orientation stratégique (le « Cercle ») ont approuvé l'objectif axé sur la santé des Autochtones lors de leur dernière séance, le 13 avril 2023 (pour en savoir plus sur le Cercle, cliquez [ici](#)).
- Ayant accompli son mandat, le Cercle est officiellement dissous.
- Le Conseil d'administration a approuvé l'objectif axé sur la santé des Autochtones recommandé par le Cercle :

Le Conseil d'administration de l'Association médicale canadienne (AMC) approuve l'objectif ci-dessous sur la santé des Autochtones dans le cadre de la stratégie *Retombées 2040* :

Les peuples autochtones bénéficient d'améliorations quantifiables et continues en matière de santé et de bien-être, dans un système de santé transformé qui est exempt de racisme et de discrimination, qui défend le droit des Autochtones à l'autodétermination, qui valorise, respecte et intègre les visions du monde, la médecine et les pratiques médicales des Autochtones et qui offre aux membres des Premières Nations, aux Inuits et aux Métis un accès équitable à des services de santé qui tiennent compte de leurs réalités culturelles et de leurs traumatismes.

- Le Conseil d'administration s'est réuni avec les membres du Cercle pour saluer et célébrer l'approbation de cet objectif. L'ainé des Premières Nations du Cercle a remis à l'AMC sept plumes d'aigle en reconnaissance de l'engagement de l'Association à présenter ses excuses pour les préjudices médicaux passés et actuels causés aux peuples autochtones et de sa participation, aux côtés des peuples autochtones, au processus de vérité et de réconciliation.

Engagement à présenter des excuses officielles

- En réponse aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, et avec le soutien du Cercle, le Conseil d'administration a adopté les motions suivantes :

Le Conseil d'administration de l'Association médicale canadienne s'engage à présenter des excuses publiques à tous les peuples autochtones (Premières Nations, Inuits et Métis).

Le Conseil d'administration de l'Association médicale canadienne confirme que les excuses publiques seront présentées à tous les peuples autochtones (Premières Nations, Inuits et Métis) et par l'AMC à titre de porte-parole nationale de la profession médicale au Canada.

- Les prochaines étapes ont été passées en revue avec le Conseil d'administration; l'objectif est de présenter les excuses d'ici le milieu ou la fin de l'année 2024.
- Le Comité d'éthique continuera de contribuer à l'orientation du projet.

Allègement du fardeau administratif pour le bien-être des médecins

- Lors de la réunion du Conseil d'administration de février 2023, une motion a été approuvée pour créer le groupe de travail temporaire sur l'allègement du fardeau administratif.
- Le Conseil d'administration a approuvé le mandat et la composition de ce groupe de travail.

Planification intégrée des ressources humaines de la santé (PIRHS)

- Les travaux de l'AMC visant à faire des ressources humaines de la santé (RHS) une priorité nationale ont été présentés. Les piliers et les priorités mis de l'avant s'appuient sur les huit recommandations sur les RHS formulées par l'AMC, l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) et le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC).

Permis d'exercice pancanadien

- La mobilisation des principaux publics et décideurs et décideuses autour du permis d'exercice pancanadien, et leur sensibilisation aux retombées, aux avantages, aux défis et aux conséquences involontaires connexes, sont toujours au cœur du plan d'action de l'AMC dans ce domaine.
- L'AMC continue de travailler avec des parties prenantes clés, y compris les AMPT, le Forum médical canadien (FMC), la Société de la médecine rurale du Canada (SMRC) et la Fédération des ordres des médecins du Canada (FOMC), à la création de groupes de discussion ciblés pour explorer la question du permis d'exercice pancanadien et cerner les problèmes liés à la mobilité des médecins entre provinces et territoires, et ce, selon trois points de vue (patients et patientes, payeur ou payeuse/employeur ou employeuse, médecins).

Système de santé carboneutre

- Le 6 mars, l'AMC a présenté au ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités un [mémoire](#) contenant quatre recommandations d'investissements fédéraux dans les infrastructures sanitaires canadiennes durables et à l'épreuve des changements climatiques, lesquelles s'inscrivent dans la volonté du gouvernement du Canada de renouveler ses programmes de financement d'infrastructures.
- L'AMC entend soutenir la résolution sur les changements climatiques de l'Assemblée mondiale de la Santé (AMS), à la fois en déployant des efforts de représentation pour que le Canada y donne son appui et en approuvant la note conceptuelle. L'adoption de la résolution devrait avoir lieu à la réunion de l'AMS de 2024.

Cadre pour la sécurité physique, psychologique et culturelle des travailleurs et travailleuses de la santé

- Les travaux visant à promouvoir la sécurité psychologique, physique et culturelle se poursuivent, notamment par des présentations à la conférence de l'Institut canadien d'éducation et d'intervention en santé en cas de pandémie, au Congrès international de médecine universitaire (CIMU) à Québec et au

prochain Sommet de l'AMC sur la santé. Le Conseil d'administration a également été informé de possibilités de mobilisation.

Vieillesse dans la dignité au sein de la communauté

- L'AMC étudiera les possibilités lui permettant d'exercer une influence, comme le suivi du financement des services de soins à domicile par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, et définira les éléments clés d'un solide programme de soins à domicile. L'AMC se penchera également sur la manière dont elle peut contribuer à garantir un soutien accru (p. ex., les soins à domicile) aux personnes âgées au Canada.

Consultation sur les soins de santé publics-privés

- Lors de sa réunion de février 2023, le Conseil d'administration a approuvé la tenue d'une consultation nationale sur la question des soins de santé publics-privés.
- À la demande du Conseil d'administration, la durée a été ramenée de 2 ans à 18 mois, et un nouveau calendrier a été présenté au Conseil d'administration, qui l'a jugé satisfaisant.

Cadre sur les actions philanthropiques significatives

- Le Conseil d'administration a assisté à une présentation sur les actions philanthropiques significatives à l'AMC.
- L'autonomisation au moyen d'actions philanthropiques significatives a été désignée comme un catalyseur stratégique.
- Les actions philanthropiques significatives à l'AMC sont fondées sur la collaboration et les partenariats. Elles visent à encourager un changement systémique et social durable.
- La stratégie en matière d'actions philanthropiques significatives de l'AMC fera en sorte que tous les volets philanthropiques seront bien renseignés et coordonnés, en synergie et axés sur la promotion efficace des priorités stratégiques de l'AMC.

Rapport sur les risques et rapports des comités

Examen de l'Énoncé sur la tolérance au risque

- Le Conseil d'administration a examiné l'Énoncé sur la tolérance au risque et en a discuté.
- La direction de l'AMC soumettra à l'examen et à l'approbation du Conseil d'administration, lors de sa réunion du 20 juin 2023, une version révisée de l'Énoncé sur la tolérance au risque.

Rapport du Comité de la vérification et des finances

- Le Conseil d'administration a reçu un rapport du D^r David Cram, président du Comité de la vérification et des finances de l'AMC.
- Le Conseil d'administration a reçu le rapport de vérification externe et a approuvé les états financiers vérifiés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Une copie de ces états financiers sera fournie aux membres de l'AMC dans le rapport annuel.
- Le Conseil d'administration, à titre d'actionnaire unique d'AMC Impact inc., a reçu une copie des états financiers vérifiés d'AMC Impact inc. pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- Le Conseil d'administration, à titre de membre unique de la Fondation AMC, a reçu une copie des états financiers vérifiés de la Fondation AMC pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Rapport du Comité de la gouvernance

- Le D^r Carl Nohr, président du Comité de la gouvernance de l'AMC, a présenté le rapport du Comité.
- Le Conseil d'administration maintient son engagement à consulter les membres sur toute modification de règlement.

- Après discussions et débats, le Conseil d'administration s'est concentré sur deux thèmes de consultation sur la gouvernance, soit : a) l'électorat lors de l'élection à la présidence désignée; b) le rôle de la présidence sortante au sein du Comité des mises en candidature.
- Un sondage sur les consultations en matière de gouvernance sera envoyé à tous les membres en mai 2023 afin de savoir qui souhaite y participer activement.
- Le Conseil d'administration a approuvé des modifications aux Règles et procédures de fonctionnement dans deux domaines :
 - L'article 3 des Règles et procédures de fonctionnement, qui traite de la suspension ou de la révocation d'une adhésion, a été mis à jour.
 - Une modification d'ordre administratif a été apportée à l'article 2.1 : la grille des cotisations a été mise à jour pour refléter les tarifs de l'année en cours.
- Une fois traduites en français, les Règles et procédures de fonctionnement actualisées seront publiées sur le site Web de l'AMC à l'intention de ses membres.

Rapport du Comité des ressources humaines et de la rémunération

- Le Conseil d'administration s'est réuni à huis clos et a reçu un rapport de M^{me} Janet Ecker, présidente du Comité des ressources humaines et de la rémunération.
- Le Conseil d'administration a ensuite approuvé les buts et objectifs du chef de la direction pour 2023 ainsi que les mises à jour de la Politique sur le respect en milieu de travail et des procédures connexes.

Autres questions relatives à la gouvernance

- **Élection à la vice-présidence** : Le dernier mandat du vice-président du Conseil d'administration, le D^r Carl Nohr, prendra fin à l'AGA de 2023. Le Conseil d'administration a élu une nouvelle vice-présidente, la D^{re} Paula Cashin, qui occupera cette fonction dès la clôture de l'AGA de 2023.
- **Élection à la présidence du Comité de la vérification et des finances** : Le dernier mandat du président du Comité de la vérification et des finances de l'AMC, le D^r David Cram, prendra fin à l'AGA de 2023. Le Conseil d'administration a élu une nouvelle présidente, le D^r Allison Kennedy, qui occupera cette fonction dès la clôture de l'AGA de 2023.
- Le Conseil d'administration a approuvé les administrateurs d'AMC Impact inc. et de la Fondation AMC. Aucune modification n'a été apportée à l'un ou l'autre des conseils d'administration.

Rapports d'information

Le Conseil d'administration a reçu les rapports d'information suivants :

Rapport de gestion d'AMC Impact inc.

- Le rapport annuel sur la carboneutralité a été présenté.
- En décembre 2020, le Conseil d'administration a approuvé une motion sur le désinvestissement dans les combustibles fossiles exigeant que l'AMC et ses filiales se départissent de leurs placements dans les entreprises énergétiques dont l'activité principale repose sur les combustibles fossiles. Le conseil d'administration d'AMC Impact inc. a indiqué qu'il s'était conformé à cette motion.
- En décembre 2020, le Conseil d'administration a également établi comme objectif d'atteindre d'ici 2050 la carboneutralité dans son portefeuille de placements à long terme. Il semblerait que l'on soit en bonne voie d'atteindre le premier objectif intermédiaire, soit une réduction de 33 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

Rapport de gestion de la Fondation AMC

- Le conseil d'administration de la Fondation AMC a désigné comme priorité stratégique **l'équité en**

santé, qui, ancrée dans une approche fondée sur l'équité et éclairée par les déterminants sociaux de la santé, permet d'harmoniser ses programmes de financement aux objectifs stratégiques et aux ISP de son membre unique, l'AMC, énoncés dans *Retombées 2040*.

- Depuis son dernier rapport au Conseil d'administration, le conseil d'administration de la Fondation AMC a approuvé quatre nouvelles subventions pour 2023 :
 - Médecins noirs du Canada (500 000 \$)
 - Lancet Planetary Health Commission on Sustainable Healthcare (150 000 \$)
 - Choisir avec soin (250 000 \$)
 - Temple de la renommée médicale canadienne (250 000 \$)

Rapport sur l'affaire Cambie

- Le Conseil d'administration a reçu un rapport indiquant que le 6 avril 2023, la Cour suprême du Canada a refusé d'entendre l'appel interjeté dans l'affaire *Cambie Surgeries Corporation, et al. c. Procureur général de la Colombie-Britannique*.
- L'AMC ne prendra aucune autre mesure à ce sujet. Elle invitera ses membres à participer à une consultation nationale sur les soins de santé publics-privés, comme il est indiqué ci-dessus.

Vision : Une profession dynamique et une population en santé
Principes directeurs : Équité, diversité, mobilisation, responsabilisation,
transparence et retombées